

Les nouveautés de la loi « PACTE » Pour l'Épargne Salariale et l'Épargne Retraite

Programme de Formation : 1 jour

Plan de la journée

Tour de table – Prise de connaissance des objectifs individuels et des attentes de chaque participant

- Recueil des attentes, rappel des objectifs et distribution des supports

Enjeux de l'épargne salariale et retraite :

- Marché, chiffres clés et forces en présence
- Régimes de base : Rappel du contexte et réformes en cours
- Approche des « taux de remplacement »

Loi PACTE : les grandes lignes

- Historique : grandes étapes, principales réformes
- **Loi « PACTE » objectifs - textes parus – textes en attente**
- Les principales dispositions
- Le nouveau panorama des outils d'épargne d'entreprise

Impacts sur les dispositifs d'épargne salariale

- Intéressement : nouveau plafonds et modalités de répartition, intéressement de projet...
- Participation : nouveaux plafonds, sort des CCB, décompte des effectifs
- PEE et PERCO : nouvelles valeurs forfait social, nouveaux plafonds

Impacts sur les dispositifs d'actionnariat salarié

- Nouvelles décotes, forfait social, abondement unilatéral
- Gouvernance : conseils de surveillance et vote des résolutions
- Partage des plus-values de cession et autres mesures

La « nouvelle » épargne retraite : les PER

- Les nouveaux Plans d'Épargne Retraite (PER) : PER-E et PER-I, règles communes, transférabilité, règles de mise en place
- Les nouvelles offres en gestion financière : gestion pilotée, ouverture multi support
- Transparence des frais et devoir de conseil
- Les nouveaux régimes à prestations définies à droit acquis

PER : Zoom traitement fiscal et social

- PER : les différentes « enveloppes de versement »
- Simulateur d'épargne : quel traitement fiscal choisir selon son profil ? capital ou rente ?

Faut-il faire évoluer les dispositifs en place ?

- PERCO / article 83 : comparatif ancien / nouveau
- Transformation : les points clés, les questions encore en suspens.

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré requis

POUR QUI

- Responsables RH
- Responsables rémunération et avantages sociaux
- Responsables Administratif et Financier
- Responsables Juridiques
- Chargés d'affaires (banque, assurance, protection sociale)
- Représentants des salariés
- Membres de Conseils de Surveillance de FCPE ou commissions de suivi.

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les « nouveaux » dispositifs d'épargne et retraite d'entreprise
- Choisir les dispositifs les plus adaptés aux besoins de l'entreprise et des salariés.
- Apprendre à mettre en œuvre ces dispositifs et en assurer le suivi.
- Être en mesure de renseigner des salariés et de communiquer sur ces sujets
- Connaître le traitement fiscal et social de l'épargne d'entreprise.
- Évaluer les possibilités d'évolution des dispositifs en place

QUELS BÉNÉFICES

À l'issue de cette formation, vous serez capables :

- D'identifier les spécificités de chaque dispositif d'épargne et retraite en entreprise
- De sélectionner la solution/les combinaisons de solutions adaptées à l'entreprise
- D'évaluer les coûts et bénéfices de chaque solution
- De les mettre en place dans l'entreprise

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

INTERVENANTS

- Hubert Clerbois
Consultant et professionnel reconnu en épargne d'entreprise, gestion financière ou protection sociale.

HORAIRES

9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30 : 7 heures de formation

TARIF

950 € HT+ 20 % de TVA

Bonus : Pauses café, déjeuner et support de formation offerts !

LIEU

Formation en présentielle ou en distanciel à préciser au moment de l'inscription